

dirigeants africains lors de sa tournée en Afrique en tant qu'hôte du Sommet du G8 en 2002.<sup>9</sup>

## **2 – RAPPEL DES POSITIONS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE SUR LA PROMOTION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE**

La multiplication des conflits en Afrique, symptomatique d'une fragilité politique et socio-économique, constitue un obstacle évident sur le chemin du développement du continent. Ce constat est au centre des récentes positions de la communauté internationale qui, manifestement, cherchent à remettre dans l'agenda des priorités internationales un continent qui, depuis le début des années 1990, est frappée d'un certain désintérêt faisant planer sur elle un risque de marginalisation.

### **2.1 Les Nations Unies**

Le Sommet du Millénaire des Nations Unies a sonné comme un engagement de la communauté internationale et, par la même occasion, des pays industrialisés, de s'attaquer aux déséquilibres qui continuent de creuser l'écart entre le monde en développement et les pays riches. Par la Déclaration du Millénaire, les États membres des Nations Unies ont affirmé leur conviction que les voies du développement pour les pays pauvres, dont la majorité se trouve en Afrique, passent par une répartition plus juste des richesses mondiales et surtout une intégration de ces pays à l'économie mondiale.<sup>10</sup>

La communauté internationale a manifesté sa volonté de faire de l'Afrique une priorité dans le 21<sup>ème</sup> siècle. Il est évident que l'arrimage du continent le plus pauvre à l'économie mondiale ne saurait réussir sans un climat de stabilité. Aussi la Déclaration du Millénaire s'inscrit-elle dans la ligne des récentes positions africaines qui affirment que sans des modes de gouvernement sains et transparents mais aussi des moyens institutionnels pour garantir un environnement de paix et de sécurité aux populations africaines, le développement restera une quête perpétuelle. Il est utile de rappeler les engagements pris dans la Déclaration finale du Sommet du Millénaire à savoir :

- D'appuyer pleinement les structures politiques et institutionnelles des démocraties naissantes en Afrique.
- D'encourager et de soutenir les mécanismes régionaux et sous-régionaux de prévention des conflits et de promotion de la stabilité politique, et d'assurer un financement régulier aux opérations de maintien de la paix menées sur le continent.<sup>11</sup>

<sup>9</sup> Lors de la visite du Premier Ministre au Nigeria, le Président du Nigeria président du comité chargé de la mise en application du NEPAD, a exprimé la convergence de vue des dirigeants ouest africains qui avaient fait le déplacement ( Bénin, Mali, Sierra Leone, Côte d'Ivoire ). Le même point de vue s'est dégagé lors de sa visite en Afrique du Sud où Jean Chrétien a rencontré le Président Mbeki et d'autres dirigeants d'Afrique australe. Voir La presse, Montréal, Vendredi 5 avril 2002 et Dimanche 7 avril 2000.

<sup>10</sup> Nations Unies, Déclaration du Millénaire, Septembre 2000, document A/Res/55/2, par. 5.

<sup>11</sup> idem, par. 27